COMPTES RENDUS de la SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE



Saxifraga pedemontana All. subsp. prostii D.A. Webb.

n° 5 mars 1984

Lycée Agricole Olivier de Serres BP 150 - 07205 AUBENAS Sur les sols pauvres, les forêts sont ici représentées par une chênaie où souvent domine le chêne vert, dont le caractère sempervirent assure la perennité d'aspect des paysages boisés. Cette chênaie verte présente, dans la zone étudiée, une structure très particulière.

Mais tous les terrains ne peuvent accueillir une végétation, et lorsque la roche nue, dure ou même friable, occupe toute la surface ou presque, seules des formations dites saxicoles, parviennent à s'y accrocher, tout en montrant néanmoins des faciès variés.

Enfin, à l'inverse, les bords des cours d'eaux, qui échappent à la contrainte de la sécheresse estivale, offrent des boisements et des formations herbacées différentes de celles qui sont observées dans les autres milieux.

Pour illustrer cette diversité, nous présentons ciaprès une série d'exemples qui intéressent :

- . les formations rudérales,
- . les landes ou garrigues,
- . les pelouses,
- . les boisements,
- . les formations ripicoles ou des bords des eaux,
- . les formations saxicoles ou des rochers,
- . les formations sciaphiles ou de l'ombre.



Fig. 304. Fleur mâle du Chêne.

I. FORMATIONS RUDERALES

Trois formations rudérales ont été étudiées sur des milieux un peu différents représentant assez bien les divers aspects de l'artificialisation due à l'homme.

a. Sur culture sarclée

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit "Combe Soulouse", long. 2,229 gr, lat. 49,195 gr, alt. 160 m, Lavandaie (Relevé J.P. MANDIN n° 321).

Les formations rudérales qui s'installent sur les cultures régulièrement nettoyées par des façons culturales (labour, binage, hersage, etc....) sont, par définition, éphémères et composées uniquement de plantes annuelles ou de plantes pérennes dans leur première année.

Leur intérêt est de mettre en valeur les espèces pionnières qui, sur les divers types de sol et de substrat, s'établissent en premier lieu, et de permettre ainsi de préciser leur biologie et leur écologie.

La structure est toujours simple avec une seule strate herbacée ne présentant qu'un recouvrement faible du fait de la grande dispersion des plantes.

Dans le cas présent, domine Euphorbia serrata, accompagnée d'une liste non négligeable d'espèces d'intérêts divers. La culture est constituée de Lavandula latifolia.

Parmi les espèces typiquement rudérales :

Anagallis arvensis Aristolochia pistolochia Cynodon dactylon Euphorbia nicaeensis Fumaria officinalis Galium molugo Geranium robertianum Melilotus officinalis Reseda phyteuma Tragopogon sp.

Les plantes suivantes appartiennent aux pelouses et landes environnantes. Leur importance s'explique par le fait que le champ est isolé au milieu de terrains non cultivés.

Alyssum alyssoīdes
Arabis hirsuta
Centaurea pectinata
Clematis flammula
Clematis vitalba
Dorycnium pentaphyllum
Helleborus foetidus
Iberis pinnata

Leucanthemum vulgare
Plantago sempervirens
Ranunculus bulbosus
Rubus sp.
Sanguisorba minor
Satureja montana
Sedum sediforme

b. Sur décombres

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit "Combe Soulouse", long. 2,303 gr, lat. 49,197 gr, alt. 160 m. (Relevé J.P. MANDIN, nº 326).

Il s'agit ici d'un petit terrain vague où s'accumulent décombres et déblais et qu'envahit une forte végétation herbacée et ligneuse. La structure et la composition floristique du tapis végétal donnent une bonne idée de l'âge du substrat qui n'a ici guère plus de 2 à 4 ans. En principe, ce milieu n'est pas remanié, ce qui détermine, d'une part, une stabilisation et un tassement du sol, et permet, d'autre part, l'installation et le développement d'une flore d'espèces rudérales pionnières auxquelles se mèlent rapidement des espèces venues des pelouses, landes et bois avoisinants.

Par rapport à la formation précédente, on notera une composition floristique très nettement différente et, dans l'ensemble, plus proche de celle des pelouses. La différence fondamentale entre les deux milieux est que celui-ci, bien qu'artificiel et jeune, évolue en pratique indépendamment de l'homme.

Du point de vue de la structure, on note la présence d'une strate arbustive formée par Prunus mahaleb.

La strate herbacée est très largement dominée par Glaucium flavum (20 % de recouvrement). Cette espèce typiquement rudérale affectionne en effet les décombres, épandages fluviatiles remaniés et autres lieux à coloniser en dehors des actions humaines.

Ont été relevées ensuite les espèces suivantes :

Arabis hirsuta
Arrhenaterum eliatus
Biscutella laevigata
Brachypodium pinnatum
Bromus erectus
Bromus hordaceus
Bromus sterilis
Cardaria draba
Dactylis glomerata
Desmazeria rigida
Echium vulgare
Lactuca serriola
Lampsana communis

Medicago sativa
Papaver rhoeas
Phleum pratense
Poa pratense
Psoralea bituminosa
Rumex crispus
Scabiosa columbaria
Sedum sediforme
Silene vulgaris
Valeriana tuberosa
Verbena officinalis
Verbascum sp.

c. En bordure de chemin

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, ORGNAC l'AVEN (Ardèche), lieu-dit "Combe des Capelans", long. 2,341 gr, lat. 49,248 gr, alt. 340 m. Chemin de terre dans la chênaie verte sur calcaire sublithographique. (Relevé J.P. MANDIN, n° 324).

Les chemins récemment ouverts, lorsqu'ils demeurent en terre et peu fréquentés, représentent des milieux neufs sur lesquels vont s'installer des espèces venues de formations variées. La structure et la composition floristique de la formation rudérale qui se constitue ainsi se trouvent sous la dépendance directe de deux facteurs : l'un édaphique, la nature du substrat, l'autre humain, l'intensité du piétinement.

Dans le cas présent : large chemin tracé dans une chênaie verte très dense installée sur des calcaires durs, le substrat se présente comme très pauvre avec beaucoup de rochers affleurants, de cailloux et une argile rouge en général peu profonde.

La fréquentation qui demeure très faible a permis une installation paisible de la végétation. De sorte que l'aspect général reflète presque uniquement les contraintes édaphiques.

Les espèces dénombrées (45) proviennent de milieux différents. La chênaie voisine très pauvre floristiquement n'a fourni qu'un très maigre contingent :

> Asparagus acutifolius Clematis flammula Coronilla emerus Lonicera implexa

Prunus mahaleb Rubia peregrina Ruscus aculeatus Tamus communis

Toutes les autres espèces sont issues des garrigues, des haies, des rochers, des cultures du secteur :

Geranium columbinum
Geranium rotundifolium
Hieracium pilosella
Iberis montanus
Lotus corniculatus
Medicago lupulina
Melittis melissophylum
Myosotis stricta
Phleum pratense
Pisum sativum
Polygonatum odoratum
Polygonum convolvulus
Potentilla tabernaemontani
Psoralea bituminosa
Ranunculus bulbosus

Rosa canina Rubus caesius Saponaria ocymoides Stachys recta Teucrium chamaedrys Vicia hirsuta Agrostis alba

L'évolution de cette formation va s'opérer selon le schéma classique d'une reconquête du milieu par la végétation. Mais, ici, le sol squelettique et le climat méditerranéen vont freiner de manière considérable cette reprise. Aussi, bien souvent, après une assez rapide sélection des espèces les plus rustiques, il se forme un tapis herbacé plus ou moins ouvert et ras, à base principalement de plantes pérennes.

Ce stade peut durer très longtemps sans grande modification surtout si le piétinement même peu intense est assez régulier. Et la transformation s'organisera essentiellement par les côtés. Les deux lisières forestières avanceront pied à pied pour finir par se rejoindre si l'homme n'intervient pas à nouveau de façon drastique.

Ainsi, très schématiquement, la reprise du milieu par la végétation ne se fera pas verticalement, par l'évolution de la formation pionnière en strates de plus en plus hautes, mais horizontalement par une avancée de la lisière forestière.

Cet exemple, très classique, montre cependant à la fois la complexité et l'intérêt de la dynamique des formations rudérales.

2. LANDE

Il s'agit ici de la garrigue habituelle dont une seule station a été analysée et qui présente toutes les caractéristiques habituelles de cette formation végétale typiquement méditerranéenne.

Garrigue à genêt scorpion

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit "Combe Soulouse", long. 2,298 gr, lat. 49,196 gr, alt. 170 m, calcaire sublithographique à blocs de silice du faciès Urgonien. (Relevé J.P. MANDIN, n° 322).

La strate supérieure, dépassant 2 m de hauteur, offre un recouvrement de 2 % avec le seul Pin sylvestre (Pinus sylvestris).

La strate moyenne (0,50 - 2 m) est nettement développée, avec un peu moins de 40 % de recouvrement et une certaine richesse floristique. Y domine largement le genêt scorpion (Genista scorpius) avec 20 %. Puis viennent, avec un taux de 5 %, des ligneux hauts de faible développement : Amelanchier ovalis, Quercus pubescens, Quercus ilex, Buxus sempervirens, et d'autres ligneux très peu représentés :

Arbutus unedo
Juniperus oxycedrus
Juniperus communis
Lonicera implexa

Phillyrea media Pistacia terebinthus Prunus mahaleb Rhamnus saxatilis

Le tapis herbacé assez riche floristiquement est lui-même assez complexe sur le plan de la structure par suite d'un mélange intime de ligneux bas et de plantes herbacées.

Parmi les ligneux bas on peut noter :

Clematis flammula
Cytisus sessilifolius
Dorycnium pentaphyllum
Lavandula latifolia

Osyris alba Staehelina dubia Thymus vulgaris

Enfin, pour les herbacées :

Aphyllantes monspeliensis
Aristolochia pistolochia
Biscutella laevigata
Bromus erectus
Bupleurum falcatum
Carex glauca
Carex humilis
Centaurea solstitialis
Cephalaria leucantha
Coris monspeliensis
Coronilla minima
Dorycnium hirsutum

Euphorbia nicaeensis
Festuca ovina
Fumana ericoides
Fumana procumbens
Globularia vulgaris
Helianthemum oelandicum
subsp. italicum
Hieracium murorum
Hymmantoglossum hircinum
Rubia peregrina
Teucrium polium
Vincetoxicum officinalis

3. PELOUSES

Les pelouses sont, par définition, des formations herbacées plus ou moins denses et hautes. On peut y trouver des ligneux bas, mais en très faible proportion. En principe, les ligneux haut en sont exclus.

Sur le plan de la structure et de l'évolution, les pelouses constituent, dans les milieux secs, un stade de transition entre les friches anciennes et la garrigue par une augmentation de plus en plus forte de la proportion des ligneux bas et l'implantation des ligneux hauts. La rapidité de cette évolution progressive est fonction et de la nature du substrat et de l'occupation humaine.

L'exemple donné ci-après correspond à une pelouse méditerranéenne classique à Brome dressé.

Pelouse à Brome

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, LAVAL St.ROMAN (Gard), lieu-dit "Pantécouste" long. 2,398 gr, lat. 49,224 gr, alt. 180 m, marnes du Gargasien en dépression ouverte. (Relevé J.P. MANDIN, n° 331).

Cette formation est très dense, avec un recouvrement de 100 %. Le sol marneux et assez humide permet un bon développement de la végétation grâce à une alimentation hydrique assez régulière.

L'espèce très largement dominante (80 % du recouvrement) est Bromus erectus qui constitue l'essentiel de la biomasse. Après lui, vient Dorycnium pentaphyllum, petit ligneux bas qui présente un recouvrement de 15 %.

L'association de ces deux espèces donne à la formation un faciès particulier et aisément reconnaissable. Cet aspect traduit l'ancienneté de l'installation de la pelouse et la nature marneuse du substrat.

Quelques rares pieds de Juniperus oxycedrus et Juniperus communis annoncent une strate haute, maintenue sans doute en lisière par les effets du pâturage qui empêche ou limite fortement l'implantation ou le développement des espèces ligneuses hautes ou basses.

Parmi les ligneux bas ainsi présents, mais demeurant en réserve pour une évolution potentielle ultérieure, on notera :

> Cistus albidus Clematis flammula Cornus sanguinea

Dorycnium hirsutum Thymus vulgaris

Ensuite, vient le cortège des herbacées qui exprime une grande richesse floristique :

Anacamptis pyramidalis
Argyrolobium zanonii
Astragalus monspeliensis
Blackstonia perfoliata
Carex glauca
Convolvulus pratensis
Dactylis glomerata
Desmazeria rigida
Fumana ericoides
Geranium columbinum
Gladiolus italicus
Hieracium pilosella
Hymmantoglossum hircinum

Linum cf. bienne
Melilotus officinalis
Ononis spinosa
Ophrys scolopax
Plantago lanceolata
Potentilla tabernaemontani
Psoralea bituminosa
Ranunculus bulbosus
Salvia officinalis
Sanguisorba minor
Satureja montana
Scorpiurus muricatus
Sedum ochroleucum
subsp.ochroleucum
Tragopogon pratensis

var. minor

4. BOISEMENTS

Sur les calcaires durs de tout le secteur étudié, les formations végétales denses à ligneux hauts sont représentées presque uniquement par les chênaies vertes. Nous avons ici retenu le terme de boisement de préférence à celui de forêt, car on est assez loin, devant ces peuplements bas, denses et peu pénétrables, des belles fûtaies que le nom de chêne évoque ordinairement.

La structure très particulière de ces boisements qui tiennent plus du "fourré" que du "bois" est due à deux causes : la grande pauvreté du sol rocheux qui explique en partie la faible taille des arbres, et, principalement, le traitement subi de la main de l'homme.

En effet, depuis des siècles, les anciennes forêts de chêne vert ont été transformées en taillis plus ou moins régulièrement recépés par une coupe à blanc destinée à fournir du bois de feu. Cette pratique détermine, sur les souches initiales des arbres, la pousse de nombreuses tiges, d'où la forme en taillis. Le passage régulier de la coupe, entre 15 et 20 ans, permettait de maintenir un sous-bois relativement peu encombré.

L'extraction de ce bois de feu ayant fortement diminué, certains des boisements de chêne vert ont pu se maintenir au-delà des révolutions ordinaires et la formation végétale s'est alors beaucoup plus fortement structurée.

Le taillis de chêne, lui-même, a gagné en taille et en densité jusqu'à donner un recouvrement de 100 % en cime, mais également une occupation de l'espace considérable presque dès la base.

Il s'en suit, en premier lieu, une extrême difficulté de pénétration au milieu d'arbres et d'arbustes très denses, bas, branchus et entremélés. En second lieu, la très forte atténuation de la luminosité en sous-bois et au niveau du sol est une contrainte biologique très forte.

De sorte que l'on observe un fouillis végétal à forte densité de biomasse, principalement ligneuse, fournie par un très faible nombre d'espèces. Les plantes annuelles sont exclues et les herbacées demeurent très rares.

Voici pour ce type de formation l'analyse de deux exemples qui montrent une grande similitude des caractères structuraux et floristique.

a. Chênaie verte

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, ORGNAC l'AVEN (Ardèche), à côté des fouilles archéologiques d'ORGNAC III, long. 2,294 gr, lat. 49,241 gr, alt. 300 m, calcaire du faciès Urgonien. (Relevé J.P. MANDIN, n° 334).

Dans ce cas, la strate haute se compose de Quercus ilex avec un recouvrement de 70 %, d'Arbutus unedo avec 30 %, de Quercus pubescens avec 10 %. S'y ajoutent Acer monspessulanum et Sorbus aria.

La strate moyenne (0,50 - 2 m) est entièrement dominée par le Buis (Buxus sempervirens) avec 30 % de recouvrement. Ses compagnes sont :

> Sorbus torminalis Viburnum lantana Viburnum tinus

et aussi :

Amelanchier ovalis Cytisus sessilifolius Juniperus communis Lonicera etrusca Lonicera implexa Pistacia terebinthus

Les espèces de lumière (héliophiles) que l'on trouve en abondance dans les garrigues sont ici peu nombreuses et en régression par suite de leur mise à l'ombre dans la chênaie bien développée.

La strate basse, très maigre et très ouverte comprend deux espèces lianoīdes : Smilax aspera, Rubia peregrina, et quelques pieds d'espèces d'ombre (sciaphiles), Melittis melissophyllum, Polygonatum odoratum et Ruscus aculeatus. On voit bien la quasi nullité du tapis herbacé, éliminé par l'absence de lumière.

La présence, mais surtout la forte densité de l'Arbousier (Arbutus unedo) doit être soulignée. En effet, cette espèce est nettement acidophile et elle ne peut subsister ici sur les calcaires que parce que les argiles qui en proviennent sont décalcifiées et offrent un pH neutre ou même légèrement acide.

b. Chênaie verte et blanche

 $\frac{\text{Localisation}}{\text{de Capelans"}}, \text{ Bas-Vivarais, ORGNAC 1'AVEN (Ardèche), lieu-dit "Combe de Capelans", long. 2,339 gr, lat. 49,247 gr, alt. 330 m, calcaire sublithographique du faciès Urgonien. (Relevé J.P. MANDIN, n° 323).}$

Dans la strate haute, la dominance est assurée ici presque à parts égales par le Chêne vert (50 % de recouvrement) et le Chêne blanc (40 %) ; le troisième élément, Acer monspessulanum, ne représente que 10 % du recouvrement.

Dans la strate moyenne, en sous étage, le Buis domine toujours (10 % de rec.), avec comme compagnes :

Arbutus unedo Crataegus monogyna Phillyrea media Pistacia terebinthus Sorbus torminalis Rhamnus alaternus

Un peu moins d'espèces que dans l'exemple précédent, mais les mêmes et avec un recouvrement beaucoup plus faible, 10 % au lieu de 30 %. Ce qui indique un sous-bois nettement plus dégagé.

Un accroissement relatif de la luminosité permet d'avoir une liste un peu plus longue pour les plantes de la strate basse :

Asplenium adiantum nigrum Helleborus foetidus Polygonatum odoratum Rubia peregrina Smilax aspera Tamus communis

5. FORMATIONS RIPICOLES

Les berges des rivières et des fleuves sont occupées par des végétations le plus souvent fortement influencées par les conditions hydriques. En effet, l'alimentation en eau, par la nappe phréatique ou directement dans les eaux libres, les phénomènes de submersion, l'action des crues, conditionnent un milieu particulier où les végétaux ne souffrent pas de la sécheresse estivale.

Normalement, les terrains stables limitant les cours d'eau sont recouverts par une végétation haute d'arbres et d'arbustes qui, par sa structure et sa composition floristique, se distingue très nettement et s'individualise franchement dans le paysage végétal. Il s'agit de la ripisylve ou forêt du bord des eaux.

Malheureusement, l'action humaine a pour effet le plus immédiat une forte limitation en largeur de cette ripisylve au profit des cultures. L'exploitation désordonnée des bois appauvrit souvent la forêt jusqu'à sa destruction et son remplacement par des formations herbacées, le plus généralement des herbacées hygrophiles.

Enfin, les cours d'eau torrentiels de nos régions manifestent une activité considérable qui aboutit fréquemment à la création de dépôts d'alluvions fines (sables, limons) ou grossières (cailloux, rochers), que l'on peut observer dans le lit majeur. Ces dépôts sont rapidement colonisés par une flore hygrophile d'abord herbacée, puis buissonnante et arbustive et enfin arborescente. La végétation qui en résulte dépend essentiellement de l'action qu'elle doit subir de la part des eaux : submersion occasionnelle, régulière mais temporaire, effets de crues.

Trois aspects différents de ces formations ripicoles ont été analysés au bord de la CEZE, non loin du village de MONTCLUS.

a. Ripisylve

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit Pont-de-Jules, long. 2,314 gr, lat. 49,182 gr, alt. 90 m. (Relevé J.P. MANDIN nº 330).

Le substrat est formé d'alluvions grossières, cailloux et graviers, auxquels se mêlent des éléments fins; le dépôt est d'âge contemporain et comprend des roches d'origines très diverses, calcaires, granits, gneiss, basaltes, donnant un sol plutôt acide (pH 6) mais hétérogène. La station qui offre un sol saturé d'eau paraît n'être que très temporairement inondée.

La ripisylve est ici, très classiquement, une peupleraiesaulaie, avec les espèces suivantes qui constituent les strates moyenne et haute avec, en général, une bonne densité :

. Populus nigra et Salix purpurea en dominantes, Fraxinus angustifolia subsp. oxycarpa, Ulmus minor, Acer compestris, Acer negundo comme compagnes, Gleditsia triacanthos, introduite et, en sous-étage, Cornus sanguinea, Alnus glutinosa, Rosa canina.

La strate herbacée est floristiquement riche avec des éléments d'origine variée. Parmi les hygrophiles assez strictes on peut noter :

Glyceria fluitans Helianthus tuberosus Lysimachia vulgaris Mentha aquatica Myosoton aquaticum

Les autres espèces sont souvent des rudérales ou des plantes recherchant des lieux frais :

Aristolochia clematitis
Artemisia vulgaris
Ballota nigra
Elymus repens
Galium aparine
Plantago major
Polygonum persicaria

Rumex crispus
Scrophularia nodosa
Sisymbrella aspera
Solanum dulcamara
Solidago virga aurea
Tanacetum corymbosum

b. Formation ripicole herbacée

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit Pont de Jules, long. 2,315 gr, lat. 49,181 gr, alt. 90 m. (Relevé J.P. MANDIN nº 329).

Une très vaste étendue d'alluvions grossières paraissant rarement submergées s'étend au-delà de la ripisylve décrite ci-dessus. S'y est installée une végétation très clairsemée à base de plantes herbacées. Cette colonisation faible et disparate, fait penser par sa structure à une friche récente ou à une formation rudérale jeune.

Mais en fait, ce sont les caractères très contraignants du milieu qui maintiennent la vététation dans des limites strictes. Le sol pauvre est extrêmement filtrant et rapidement asséché dès que la nappe phréatique s'enfonce. Le lit quasi-continu de cailloux et le très faible taux d'éléments fins ne laissent que peu de place pour l'implantation des végétaux (recouvrement de 10 à 15 % seulement).

La richesse floristique est très grande, avec environ 70 espèces. On y trouve des espèces rudérales, des psamnophiles (espèces aimant le sable), des prairiales, des plantes supportant bien la sècheresse estivale, des ubiquistes, autrement dit un ensemble extrêmement composite et hétérogène.

Aucune espèce ne paraît dominer dans ce cortège et l'on ne prévoit guère d'évolution dans la composition floristique.

Voici les espèces qui ont été relevées :

Aegilops geniculata Ajuga chamaepitys Alliaria petiolata Allium cf. roseum Alyssum alyssoīdes Anagallis arvensis Arenaria serpyllifolia Aristolochia clematitis Arrhenaterum alatius Artemisia campestris Artemisia vulgaris Avena sativa Barbarea cf. intermedia Bilderdykia convolvulus Bromus erectus Bromus hordaceus Bromus squarrosus Bromus sterilis Centaurea aspera Cerastium pumilum Chondrilla juncea Convolvulus arvensis Cuscuta sp. Cymbalaria muralis Cynodon dactylon Dactylis glomerata Echium vulgare

Galium aparine Geranium dissectum Glaucium flavum Helianthemum nummularium Hordeum murinum Lactuca serriola Linaria repens Linaria vulgaris Linum bienne Lolium riqidum Lunaria rediviva Melilotus officinalis Oenothera biennis Ononis spinosa Orlaya grandiflora Papaver rhoeas Petrorhagia prolifera Plantago lanceolata Plantago sempervirens Polygonum aviculare Reseda lutea Reseda phyteuma Saponaria officinalis Satureja montana Scrophularia canina Sedum album Senecio cf. gallicus

Elymus repens
Eruca vesicaria
Euphorbia cyparissias
Euphorbia helioscopa
Fumaria officinalis
Galeopsis tetrahit

Senecio vulgaris
Silene alba
Solanum dulcamara
Trifolium campestre
Trifolium pratense
Veronica polita
Vulpia ciliata

c. Formation ripicole mixte

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit "Combe Soulouse", long. 2,304 gr, lat. 49,198 gr, alt. 160 m, sur calcaire fossilifère du Sannoisien (Relevé J.P. MANDIN n° 327).

Il s'agit ici d'une formation mixte herbacée-ligneuse basse correspondant à une ripisylve dégradée munie d'un tapis herbacé développé. Le sol très rocheux est couvert de pierrailles et de blocs à 75 % et il subit une submersion très temporaire.

Le peuplement ligneux qui occupe la strate moyenne (0,50 à 2 m de hauteur) est formé de : Salix purpurea espèce dominante,

Buxux sempervirens Cornus sanguinea Genista scorpius Pistacia terebinthus Prunus mahaleb Quercus ilex

Cette composition floristique n'a presque rien de commun avec celle de la ripisylve présentée au paragraphe précédent (a. Ripisylve). On se trouve, en fait, en présence d'un peuplement secondaire installé sur une lande, dans une station dont l'humidité est très variable selon les saisons.

Dans le cas présent, la composition floristique signale bien un milieu assez humide, mais non réellement ripicole, et une évolution très marquée à partir d'une lande. Au total, on peut hésiter à placer cette végétation dans les formations ripicoles.

Dans le tapis herbacé, on note les espèces suivantes :

Aphyllanthes monspeliensis
Arabis hirsuta
Aristolochia pistolochia
Arrhenaterum elatius
Biscutella laevigata
Bromus erectus
Calamintha nepeta
subsp. glandulosa

Helleborus foetidus
Helichrysum stoechas
Hieracium murorum
Hieracium pilosella
Lencanthemum vulgare
Lithodora fructicosa
Medicago lupulina

Cephalaria leucantha
Clematis flammula
Convolvulus cantabrica
Daucus carota
Euphorbia characias
Euphorbia nicaeensis
Festuca cf. ovina
Fumana ericoīdes
Galium corrudifolium

Ononis minutissima
Ranunculus bulbosus
Sanguisorba minor
Saponaria ocymoides
Satureja montana
Sedum ochroleucum
subsp. ochroleucum
Sedum sediforme
Thymus vulgaris
Vinca minor

6. FORMATIONS SAXICOLES

On qualifie de saxicoles les plantes et les végétations qui se développent sur les rochers et, par extension, sur les falaises, éboulis, pentes rocheuses. Le substrat est, le plus souvent, formé d'une roche à nu, de nature variée, que les plantes colonisent comme elles le peuvent en profitant des fentes, cassures et diaclases où s'accumulent les léléments fins.

La structure des formations saxicoles se caractérise par un très faible taux de recouvrement, conséquence de la dispersion des plantes, et une stratification très floue. Dans la composition floristique, on observe rarement de dominante d'ensemble, mais il est fréquent de noter une répartition en taches, qu'explique une colonisation par approche.

L'absence de sol et les conditions hydriques très dures caractérisent les milieux xériques qu'occupent ces formations saxicoles. Classiquement, ce sont les substrats rocheux qui offrent de telles conditions. Mais, certaines marnes, particulièrement stériles, imperméables et dures offrent des conditions également sériques et portent des formations végétales très voisines, par leurs caractéristiques, des formations saxicoles habituelles.

Nous avons analysé deux exemples pris sur roche dure et un troisième rencontré sur des marnes.

a. Formation saxicole sur calcaire dur

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, ORGNAC l'AVEN (Ardèche), lieu-dit "Combe des Capelans", long. 2,242 gr, lat. 49,250 gr, alt. 360 m., sur calcaire sublithographique du faciès Urgonien. (Relevé J.P. MANDIN nº 325).

Cette station se trouve en haut d'une pente faible sur du rocher à nu pour 98 % de la surface, ce qui donne un milieu très sec. On note seulement trois espèces ligneuses : Pistacia terebinthus, Phillyrea latifolia, Buxux sempervirens.

Les plantes herbacées ou subliqueuses sont peu nombreuses, avec une grande dispersion des pieds :

> Aristolochia pistolochia Arabis hirsuta Arenaria serpyllifolia Carex humilis Euphorbia nicaeensis Galium corrudifolium Geranium robertianum Helianthemum oelandicum subsp. italicum

Melica ciliata Muscari neglectum Sedum album Sedum sediforme Teucrium botrys Teucrium chamaedrys Valeriana tuberosa

b. Formation saxicole sur calcaire fossilifère

Localisation: Bas-Vivarais, MONTCLUS (Gard), lieu-dit "Combe Soulouse", long. 2,303 gr, lat. 49,196 gr, alt. 180 m., calcaire très fossilifère du Sannoisien. (Relevé J.P. MANDIN nº 328).

La station occupe un éboulis sur une forte pente (supérieure à 100 %), avec la roche à nu pour la moitié de la superficie et la pierraille pour 35 %. Le milieu est très sec.

Dans ce cas, on observe une formation végétale différente de celle décrite dans le cas précédent. Elle est, en effet, saxicole par la nature du substrat et les conditions hydriques, mais se rapproche d'une lande boisée par la structure qui apparaît déjà dans les deuxplans horizontal et vertical.

Ainsi, il est possible de séparer une strate moyenne ligneuse présentant environ 14 % de recouvrement, avec :

> Acer monspessulanum Buxus sempervirens Juniperus oxycedrus Osyris alba

Phillyrea media Pistacia terebenthus Quercus ilex Rhamnus alternus Rhamnus saxatilis

La strate herbacée devient conséquente avec une espèce effectivement saxicole, ici dominante avec 25 % de recouvrement : Stipa pennata et un cortège non négligeable d'espèces de la garrigue :

> Aphyllanthes monspeliensis Arabis hirsuta Argyrolobium zanonii Aristolochia pistolochia Helichrysum stoechas

Fumana ericoīdes Helianthemum oelandicum subsp. italicum

Biscutella laevigata
Brachypodium retusum
Bupleurum falcatum
Carex humilis
Convolvulus cantabrica
Dorycnium pentaphyllum
Eryngium campestre
Euphorbia characias
Euphorbia nicaeensis
Festuca cf. ovina

Hieracium murorum
Lavandula latifolia
Leuzea conifera
Ononis minutissima
Ruta chalepensis
Sedum sediforme
Staehelina dubia
Teucrium chamaedrys
Teucrium polium
Thymus vulgaris

c. Formation saxicole sur marne

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, LAVAL St.ROMAN (Gard), lieu-dit Pantécrouste, long. 2,397 gr, lat. 49,223 gr, alt. 180 m.

Le substrat est constitué par une marne du Gargasien, avec une pente supérieure à 50 % et la moitié de la surface recouverte de pierrailles. Cette station est assez riche selon les saisons.

On peut distinguer une strate moyenne à base de ligneux, fournissant moins de 10 % de recouvrement. Aucune des composantes ne domine :

Genista scorpius Juniperus communis Juniperus oxycedrus Pinus halepensis

Pinus nigra subsp. laricio Pinus sylvestris Spartium junceum

Dans la strate basse $(O-50\ cm)$ se trouvent mêlées des espèces ligneuses qui ne parviennent pas à se développer en taille comme Sorbus aria, Amelanchier ovalis, Arbutus unedo et même Erica scoparia et de nombreuses herbacées et sous-ligneuses :

Aphyllanthes monspeliensis
Argyrolobium zanonii
Blackstonia perfoliata
Briza minor
Bromus erectus
Carex humilis
Catananche caerulea
Cistus albidus
Coris monspeliensis
Coronilla minima
Fumana ericoides
Hieracium murorum

Lavandula latifolia
Linum suffruticosum
subsp. salsoloides
Molinia caerulea
Onobrychis vicifolia
Plantago maritima
subsp. serpentina
Spartium junceum
Staehelina dubia
Teucrium polium
Thymus serpyllum
Thymus vulgaris

7. FORMATION SCIAPHILE

<u>Localisation</u>: Bas-Vivarais, ORGNAC 1'AVEN (Ardèche), lieu-dit Baume de Ronze, long. 2,298 gr, lat. 49,243 gr, alt. 300 m. (Relevé J.P. MANDIN n° 335).

La station visitée est constituée par le fond de la grotte dénommée Baume de Ronze, creusée dans du calcaire sublithographique de faciès Urgonien.

On peut difficilement parler de véritable formation végétale par le faible nombre de plantes et leur dispersion.

Le milieu très particulier des fonds de grotte se caractérise par deux facteurs prépondérants : la très faible luminosité qui n'autorise que l'existence d'espèces dites sciaphiles (poussant à l'ombre) et une relative humidité.

Ont été notées les espèces suivantes :

Asplenium trichomanes Geranium rotundifolium Hedera helix Parietaria officinalis

ainsi que des Mousses, des Hépatiques et la très belle fougère Phyllitis scolopendrium.

B.-M. DESCOINGS

J.-P. MANDIN

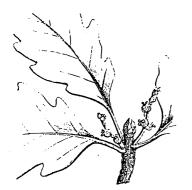


Fig. 305. Fleur femelle du Chêne.

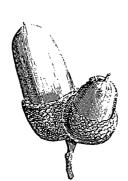


Fig. 306. Fruit du Chêne.

FLORE

DU CENTRE DE LA FRANCE

ET

DU BASSIN DE LA LOIRE,

ou

DESCRIPTION DES PLANTES

QUI CROISSENT SPONTANÉMENT, OU QUI SONT CULTIVÉES EN GRAND,
DANS LES DÉPARTEMENTS ARROSÉS PAR LA LOIRE ET PAR SES AFFLUENTS,
AVEC L'ANALYSE DES GENRES ET DES ESPÈCES;

Deuxième Édition très augmentée.

PAR A. BOREAU,

PROFESSEUR DE BOTANIQUE, DIRECTEUR DU JARDIN BOTANIQUE D'ANGERS, EX-PHARMACIEN DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DE PARIS, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME PREMIER.

PARIS,

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET, RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1849.

SOINS A PRENDRE

POUR FORMER UN HERBIER.

Le moyen le plus sûr de devenir promptement botaniste est de former une collection de plantes sèches, ou herbier : on y trouve en toute saison des objets d'étude et de comparaison, et mille souvenirs agréables viennent s'y rattacher.

Les plantes fleuries, et surtout celles qui offrent tout à la fois des fleurs et des fruits, doivent être récoltées en entier, avec leurs racines, si leur taille n'est pas trop élevée : ces dernières peuvent être courbées ou séparées en plusieurs morceaux. Pour les végétaux ligneux, il suffit d'un rameau pourvu de feuilles, de fleurs et de fruits; si ces organes ne se développent que successivement, il faut récolter sur le même individu plusieurs exemplaires à des époques différentes. On doit, en général, choisir les plantes les mieux développées, dont les feuilles n'ont pas été déchirées, ni rongées par les insectes, on doit prendre aussi plusieurs échantillons de la même espèce.

Pour conserver les plantes pendant l'herborisation, on se sert d'une boîte de ferblanc à peu près cylindrique et dont l'usage est bien connu : le diamètre à donner à cette boîte est à peu près indifférent, mais sa longueur ne doit pas dépasser 5 décimètres, parce que cette mesure sert de guide pour le choix des échantillons que l'on destine à l'herbier. Les plantes doivent y être placées dans une position uniforme, de manière que les racines des unes ne froissent pas les fleurs des autres; les racines doivent être préalablement dégagées de la terre qui peut leur être adhérente. Les plantes ainsi disposées dans la boîte fermée peuvent s'y conserver fraîches pendant quelques jours, il n'y faut jamais mettre d'eau.

A mesure que les plantes sont retirées de la boîte, on doit les étudier, et joindre à chacune d'elles une étiquette indiquant son nom, et le lieu et la date du jour où elle a éte recueillie : ces dernières indications suffiront pour celles dont on ne parviendrait pas à trouver le nom, et qu'il ne faudrait pas rejeter pour cela.

Ayez alors plusieurs mains de papier sans colle, ou papier gris ordinaire, format in-folio (40 à 45 centimèt. de hauteur), que vous distribuez par cahiers de trois feuilles : au centre et sur l'une des faces de ces

trois feuilles onvertes, on place une plante, ou même plusieurs, si elles sont petites et si elles peuvent y tenir sans se toucher; on les étale avec soin, de manière qu'aueune partie ne recouvre les autres ou ne fasse de plis, et en ayant soin de conserver le port naturel de la plante, par exemple, de ne pas redresser ce qui est naturellement penché, et de ne pas donner une courbure à ce qui est droit. Lorsque les feuilles résistent et reviennent sur elles-mêmes, on peut les tenir en place à l'aide de quelques petits objets pesants, tels que des pièces de monnaie, que l'on retire ensuite avec dextérité, en refermant la feuille de papier.

Les plantes étant ainsi disposées, chacune au centre de trois feuilles de papier, on superpose tous ces cahiers pour les soumettre à la presse. Deux petites planches bien unies, entre lesquelles on les place, et sur lesquelles on pose un objet quelconque du poids de 15 à 20 kilogram., forment tout l'appareil nécessaire pour opérer cette pression. Cette opération doit être faite dans un lieu sec, chaud et aéré; un grenier, en été, remplit toutes ces conditions.

Après douze heures de pression, on retire le poids et l'on trouve les papiers imprégnés de l'humidité qu'ils ont enlevée aux plantes; le meilleur procédé à suivre alors est d'enlever les deux feuilles extérieures sans toucher à la troisième qui contient la plante et de les remplacer par deux nouvelles feuilles de papier : si ce papier a été séché à la chaleur du soleil ou du feu, la dessiccation s'opérera rapidement en renouvelant cette opération une ou deux fois par jour. On peut aussi se contenter d'étaler chacun des cahiers sur le plancher ou sur des meubles sans ses ouvrir et sans toucher aux plantes qu'ils renferment; après quelques heures l'humidité est dissipée, et on les soumet de nouveau à la presse. On renouvellé ainsi ces alternatives de pression et d'évaporation jusqu'à ce que les plantes soient entièrement sèches. Mais il en est dont les feuilles se crispent très facilement, par l'évaporation, ce qui doit rendre circonspect dans l'emploi de ce procédé.

Il est des espèces très aqueuses qui ne se dessèchent pas aussi facilement, et qui continuent de végéter dans le papier ou qui finissent par y pourrir; on détruit le principe végétatif dans ces plantes, en les immergeant dans l'eau bouillante. L'eau étant en pleine ébullition dans un vase plus profond que large, on y plonge la plante jusqu'à la fleur exclusivement, pendant quelques instants. On la laisse ensuite un peu sécher à l'air, ou on l'essuie légèrement, puis on la dispose dans le papier pour la traiter par les moyens ordinaires. Ce procédé est indispensable pour la préparation des plantes grasses, ou à feuilles charnnes, et de celles dont les racines sont bulbeuses.

Lorsque la tige n'est pas très charnue et très volumineuse, on emploie aussi avec avantage un fer à repasser chaussé convenablement que l'on applique immédiatement sur la plante. Nos Sedum conservent parsaitement leurs formes quand its sont préparés par ce moyen. On se servira

aussi avec le plus grand succès de l'instrument dont M. Moride, pharmacien de Nantes, a donné la description dans le Journal de Chimie et de Pharmacie, tom. 4, juillet 1843. Ce préparateur botanique est formé de deux grillages en tringles de fer plates, sur chacun desquels est tendue fortement une toile métallique : lorsque les plantes ont subi quelques heures de pression, on place chacune d'elles dans une feuille double de papier gris, et on réunit ces seuilles entre les grilles métalliques qui se serrent par des écrous, en exposant cet appareil à une chaleur modérée, soit à celle du soleil, soit à celle d'un four ou d'une cheminée, on obtient très promptement la dessiccation des plantes qui conservent leur éclat et leurs couleurs.

Lorsque toutes les plantes sont parsaitement sèches, on les retire du papier gris qui peut servir indéfiniment au même usage, et l'on s'occupe de les disposer dans l'herbier; mais avant de prendre ce soin, on doit les préserver de l'action destructive des insectes, en les lavant, à l'aide d'un pinçeau de cheveux, avec une solution alcoolique de deutochlo-

rure de mercure (1), ou en les y plongeant.

On se munit alors de seuilles simples de papier blanc de même format que le papier gris employé pour la dessiccation; on fixe chaque espèce sur une de ces seuilles, non pas en la collant, comme cela se faisait autrefois, mais à l'aide de petites bandelettes de papier dont les extrémités sont retenues par une petite épingle que l'on fait passer sous la plante. L'étiquette portant le nom de la plante, l'indication du lieu où on l'a recueillie et la date de cette récolte, s'attache, avec une épingle, au bas

de la feuille de papier.

On peut placer sur la même seuille plusieurs échantillons de la même espèce, mais jamais plusieurs espèces dissérentes. Si ces échantillons provenaient de localités diverses, il faudrait les distinguer soigneusement : ainsi, s'il y en avait trois d'une localité et deux provenant d'un autre pays, il faudrait, sur les bandelettes servant à attacher les trois premiers, inscrire, je suppose, le no 1, et sur celles des deux seconds inscrire le nº 2. Ces mêmes numéros, reportés sur l'étiquette, seraient suivis de l'indication de chacune des localités respectives. On peut ainsi multiplier les exemplaires des plantes rares, sans craindre aucune confusion. Ces feuilles simples sont ensuite disposées, par espèces, dans une feuille double de papier gris ou gris bleu, puis on les classe d'après l'ordre des familles, et on les enserme dans un carton en forme de portefeuille, fermé avec des liens, les plantes sèches demandant à être toujours légèrement pressées.

(I) Elle se prépare ainsi :

Alcool du commerce, 1/2 litre.

Deutochlorure de mercure pulvérise, 15 grammes.

Mêlez la poudre à l'alcool dans une bouteille qui devra être étiquetée, bien bouchée, et conservée en lieu sûr, cette liqueur étant un poison dangereux.

286 SOINS A PRENDRE POUR FORMER UN HERBIER.

Les procédés que j'indique paraîtront peut-êre minutieux et sembleront devoir exiger beaucoup de temps; mais vous ne consacrerez à cette occupation que vos instants de loisir, ceux que d'autres consument en plaisirs frivoles ou dangereux, et bientôt vous reconnaîtrez que la préparation d'un herbier est bien moins un travail qu'une agréable récréation. En suivant exactement les avis que je vous donne, vous aurez en peu de temps une collection intéressante et d'une durée indéfinie. Les couleurs, il est vrai, s'altèrent dans quelques plantes, mais elles n'offrent au botaniste qu'un intérêt secondaire : un herbier est un objet d'étude dont le but n'est pas de flatter l'œil des ignorants. Habituez-vous à préparer les plantes avec élégance, mais ne compliquez pas votre travail par des enjolivures inutiles. Ce que je recommande au-dessus de tout, c'est de noter scrupuleusement les localités des plantes (1). N'imitez jamais le procédé de quelques personnes, qui, cueillant des plantes dans un jardin, ou les recevant des contrées voisines, les placent dans leur herbier, en leur assignant une localité de leur pays, sous prétexte que ces plantes y croissent, ou y sont indiquées. On no peut trop blâmer cette manière d'agir, qui donne souvent à l'erreur les apparences de la vérité, et qui, dans tous les cas, est un mensonge indigne d'un homme d'honneur. Les plantes des jardins n'ont-pas le même intérêt que celles qui se rencontrent dans la nature, mais si vous en préparez quelques-unes, ayez le soin d'indiquer leur origine cultivée. Si vous recevez les plantes d'un pays voisin, placez-les dans l'herbier avec l'étiquette de la personne qui vous les envoie, notez sur la vôtre la localité qui vous est indiquée, en joignant à cette indication le nom de la personne qui vous l'a transmise; en un mot, soyez vrai, scrupuleux, consciencieux jusque dans les moindres détails, et vous posséderez bientôt une collection qui, quelque peu nombreuse qu'elle puisse être, sera riche en documents précieux que les savants eux-mêmes ne dédaigneront pas de consulter. Les faits que recueille le naturaliste lui coûtent souvent tant de peines, de fatigue et de soins, qu'il doit connaître le prix de la vérité, et laisser le mensonge et le charlatanisme à ceux qui ne possèdent que ce triste moyen de masquer leur ignorance impuissante.

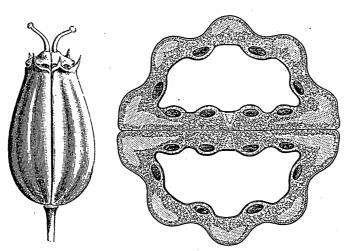
⁽I) J'entends par indication de localité, la désignation précise du lieu où a été recueilli l'individu que l'on place dans l'herbier. Je fais cette observation parce que j'ai vu des élèves qui, pour mieux se conformer au précepte que je donne ici, copiaient les indications de la Flore, ce qui ne se doit jamais faire. Les commençants comprennent rarement l'importance de ces conseils; mais je persiste à croire que leur observation peut avoir une très grande influence sur le progrès de la botanique.

N O T A

Le texte de BOREAU, reproduit dans les pages précédentes, est tiré de sa "Flore du Centre de la France" ; il a conservé, malgré ses 135 ans, la délicatesse et la vérité des herbiers de l'époque.

Les judicieux conseils que l'auteur y donne ont à peine vieillis et les principes demeurent immuables. Faire un herbier sera toujours une opération longue et minutieuse, mais agréable et enrichissante. Si elle est conduite avec méthode, les plantes et les informations contenues dans l'herbier pourront participer à la connaissance de la flore locale et seront toujours très précieuses pour les spécialistes.

Aussi, ne peut-on que favoriser chez les amateurs ce genre d'occupation. Les techniques de confection des herbiers avec les matériaux actuels se sont un peu simplifiées. N'hésitez pas à nous demander conseil sur les méthodes de séchage, de mise en forme ou de collecte des informations. Venez visiter l'Herbier de notre Société Botanique de l'Ardèche, nous vous montrerons combien il y a, à la fois, d'agrément et d'utilité, à conserver une trace, même séchée, de vos promenades dans la campagne.



Enanthe. - Fruit, entier et coupe transversale.